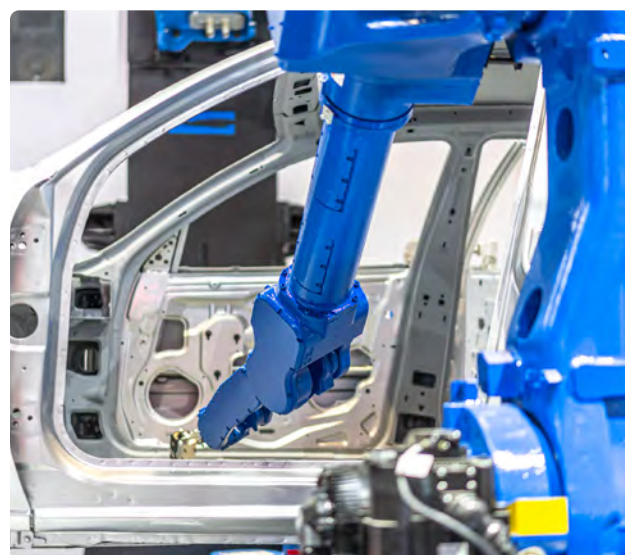


Programme d'action régionale

2026 2027

Insee Île-de-France



Coordination

Marie Acs, François Dubujet, Nathalie Morer

Directrice de la publication

Isabelle Kabla-Langlois

Rédaction en chef

Christel Divert, Laure Omont

Mise en page

Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

Bureau de presse

01 30 96 90 51

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques

www.insee.fr

Éditorial



En Île-de-France, la direction régionale de l'Insee met à la disposition de l'ensemble des publics une information statistique fiable sur les dynamiques socio-démographiques et économiques du territoire. Son offre de services comprend la diffusion de données en *open data*, la production de données sur mesure à la demande, des présentations thématiques de ses résultats ainsi que des démarches de conseil fondées sur son expertise sur des thématiques ou des territoires particuliers. Depuis 2025, cette offre s'enrichit également d'actions de promotion de la culture statistique auprès des jeunes publics. La réalisation d'études vient la compléter et en constitue le point d'orgue.

Ces études – trente à quarante chaque année – permettent d'éclairer le débat public et de répondre aux besoins des acteurs publics régionaux. Le programme d'action régionale de l'Insee Île-de-France est établi par la mise en cohérence entre, d'une part, les besoins exprimés par les acteurs en charge des politiques publiques dans la région et, d'autre part, la disponibilité des données statistiques permettant d'y répondre. Il se concrétise par un ensemble de publications réalisées pour une grande part en partenariat avec ces acteurs.

En 2026, la direction régionale de l'Insee continuera d'aller au-devant de tous les publics, notamment des communes, ses partenaires dans la collecte du recensement. Elle apportera son soutien statistique aux décideurs publics, services de l'État et collectivités locales. Elle continuera à promouvoir la culture statistique auprès des jeunes publics.

Afin de mettre en œuvre son programme d'action régionale, l'Insee Île-de-France s'appuie sur deux divisions d'études thématiques. Elle dispose parallèlement d'une division dédiée au conseil expertise et à la culture statistique qui accompagne les acteurs publics dans l'utilisation et l'interprétation des données produites par l'Insee et déploie les actions de culture statistique auprès du monde de l'enseignement. Une unité qui coordonne l'offre éditoriale et une responsable de la communication externe complètent le dispositif.

Par ailleurs, le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France, lieu privilégié de dialogue entre les producteurs et les utilisateurs franciliens de la statistique publique, poursuivra ses travaux et organisera trois rencontres cette année, dont les thématiques ont été décidées en assemblée générale : impacts du télétravail, construction neuve et vieillissement démographique. Le CRIES est présidé par un vice-président du Conseil économique, social et environnemental régional, et la direction régionale de l'Insee en assure la vice-présidence.

Le présent document constitue un programme d'études glissant sur les deux années 2026 et 2027, couvrant les études dont la publication est prévue en 2026 et celles qui seront initiées en 2026 et publiées en 2027. Dans la continuité des années précédentes, la direction régionale concentrera ses études sur les thématiques à fort enjeu et en prise avec les politiques publiques. Elle prendra en compte également les enjeux nationaux que sont le vieillissement démographique, la souveraineté économique, les évolutions du cadre de vie et la capacité à « faire société ». Nous en avons structuré la présentation selon quatre thématiques :

- la conjoncture francilienne ;
- l'économie et l'emploi ;
- l'aménagement du territoire et la transition écologique ;
- la démographie, les conditions de vie et les inégalités sociales.

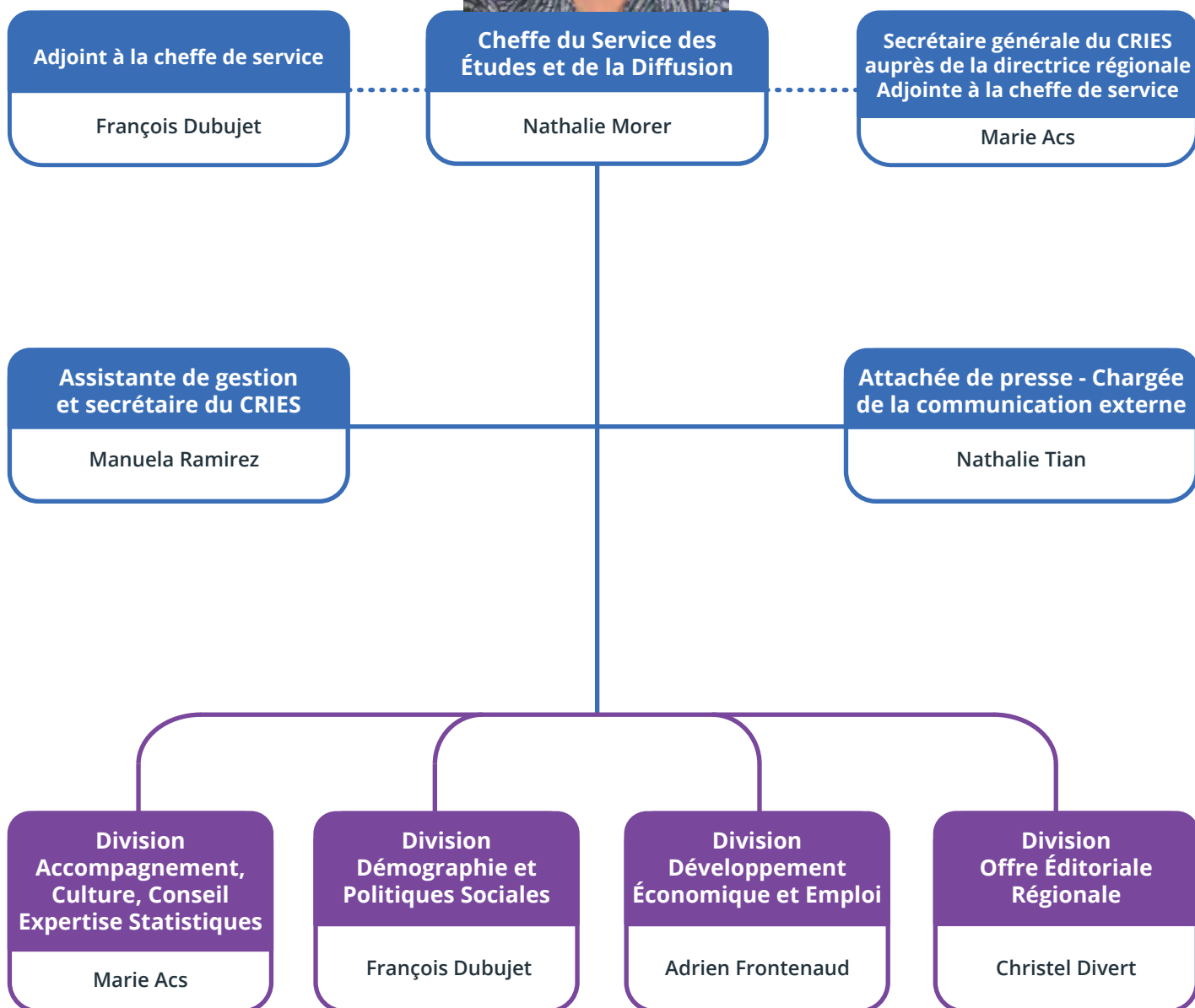
Naturellement, quelques projets nouveaux seront également engagés, qui ne figurent pas à ce stade dans ce programme, mais seront décidés en fonction de l'actualité et des incidences économiques et sociales susceptibles d'en découler.

Bonne lecture !

La directrice régionale

Isabelle Kabla-Langlois

Service des Études et de la Diffusion Organigramme



Sommaire

Éditorial.....	3
Organigramme du Service des Études et de la Diffusion.....	4
A- Conjoncture francilienne.....	6
B- Développement économique et emploi.....	8
C- Aménagement du territoire et développement durable.....	14
D- Démographie, conditions de vie, inégalités sociales.....	18
E- Publications en 2025.....	22
F- Coordination des travaux d'études en région : le CRIES d'Île-de-France.....	24
G- Travaux d'ordre méthodologique ou exploratoire.....	26
H- Le Conseil & Expertise.....	28
I- La culture statistique.....	30
J- Autres publications.....	32
K- Communication, actualités.....	32
Annexe - Lexique des sigles utilisés.....	34



Conjoncture francilienne

En 2025, l'inflation est de nouveau contenue à un niveau nettement inférieur à 2 %. L'activité économique en Île-de-France reste résiliente en 2025, proche du niveau national malgré une baisse du nombre d'heures rémunérées plus marquée.

Les services non marchands soutiennent l'activité, et certains secteurs, tels que le tourisme, sont dynamiques au lendemain des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cependant, l'activité dans la construction reste défavorablement orientée et l'industrie est atone. Parallèlement, le taux de chômage remonte et le différentiel en faveur de la région capitale a progressivement reculé, si bien que le taux de chômage s'établit désormais à un niveau comparable à celui de France métropolitaine. Pour éclairer la situation économique et l'évolution de la conjoncture régionale, l'Insee Île-de-France diffusera chaque trimestre une note de conjoncture ainsi qu'un bilan de l'année 2025.





A1 : Conjoncture régionale (trimestrielle)

Partenariat : services statistiques régionaux (Drieets, Driat notamment)

À partir de 2026, l'Insee propose une note de conjoncture revisitée. Celle-ci décrit chaque trimestre l'activité récente au travers d'un ensemble d'indicateurs clés que sont la valeur ajoutée, les heures rémunérées, l'emploi et le chômage et propose un éclairage sur un fait saillant du trimestre écoulé. Les partenaires de l'Insee dans les services publics régionaux y contribuent en fonction des faits saillants mis en avant.

► **Produit attendu :** Insee Conjoncture, chaque trimestre

A2 : Bilan économique (annuel)

Partenariat : partenaires régionaux (Drieets, Driat, Driaaf notamment)

Comme chaque année, l'Insee réalise avec de nombreux partenaires régionaux un bilan économique de l'année écoulée. Le bilan 2025, qui paraîtra en avril 2026, sera présenté dans un format plus synthétique que les années précédentes et

proposera une analyse sur l'ensemble de l'année de l'activité, de l'emploi, du chômage et de la démographie des entreprises. Des focus sur l'agriculture, la construction et le tourisme compléteront le bilan annuel.

► **Produit attendu :** Insee Conjoncture (avril 2026)

A3 : Bilan touristique de l'année 2025

L'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme (EFHCT) : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques. Cette étude proposera un bilan de la fréquentation touristique sur l'ensemble de l'année 2025 selon le type d'hébergement et l'origine de la clientèle. L'analyse pourra être complétée par une analyse d'autres indicateurs, par exemple les indices de chiffre d'affaires et des heures rémunérées dans les secteurs liés au tourisme, ou encore des indicateurs sur la fréquentation des sites touristiques s'ils sont disponibles.

► **Produit attendu :** Insee Flash (T2 2026)

A4 : La saison touristique estivale 2026

À partir de l'enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme (réalisée mensuellement par l'Insee et utilisée également pour le bilan touristique annuel), cette étude proposera un bilan de la fréquentation touristique de l'été 2026 (mai à septembre) selon le type d'hébergement et l'origine de la clientèle. L'analyse pourra être complétée par une analyse d'autres indicateurs, par exemple les indices de chiffre d'affaires et des heures rémunérées dans les secteurs liés au tourisme.

► **Produit attendu :** Insee Flash (T4 2026)

A5 : Bilan démographique 2025 (annuel)

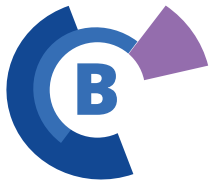
Le bilan démographique 2025 réalisera, comme chaque année, un état des lieux des décès et des naissances dans la région. L'Île-de-France bénéficie chaque année d'un solde naturel positif, qui dépasse celui de la France métropolitaine, lié à la jeunesse de sa population et aux départs relativement importants des familles constituées et des personnes à la retraite. Le bilan démographique permettra d'analyser les tendances les plus récentes. Il paraîtra après la diffusion de la publication nationale. Il présentera également les premières estimations de la population au 1^{er} janvier 2026.

► **Produit attendu :** Insee Flash (avril 2026)

A6 : Populations de référence

En décembre de chaque année, l'Insee diffuse les populations de référence par commune issues du recensement de la population. Jusqu'en 2025, ces populations étaient datées de l'année n-2 : les populations de référence 2023 ont ainsi été publiées en décembre 2025. À partir de 2026, grâce à une méthode d'estimation innovante, les populations de référence seront désormais datées de l'année n-1. Ainsi, parallèlement aux autres directions régionales, l'Insee Île-de-France publiera en décembre 2026 les populations de référence 2025 pour la région capitale. Ces populations officielles entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2027.

► **Produit attendu :** Insee Flash (décembre 2026)



Développement économique et emploi

Région la plus riche et la plus productive de France et l'une des plus dynamiques en Europe, l'Île-de-France occupe une place centrale dans l'économie nationale du fait de son rôle prépondérant dans les services, l'innovation et les échanges internationaux. Elle se distingue par une forte concentration d'emplois de cadres, du fait de fonctions décisionnelles très présentes. Plusieurs secteurs y occupent une place prépondérante, notamment l'édition-audiovisuel, les activités juridiques, comptables, financières ou informatiques, ainsi que le tourisme et la culture. Face aux enjeux de souveraineté économique et de vieillissement démographique de la population active, une part importante de nos travaux des prochaines années visera à décrire la structuration du tissu productif francilien à travers la richesse créée, le poids de l'innovation ou les filières économiques (numérique, automobile...). Ces enjeux seront aussi abordés à travers la transmission ou la pérennité des créations d'entreprises et l'analyse des mutations du marché du travail, notamment l'évolution du taux de chômage, ou des formes émergentes de travail (micro-entrepreneurs, indépendants). L'Insee Île-de-France s'attachera également à étudier les dynamiques territoriales de l'activité économique. Enfin, l'Insee achèvera ses travaux d'études engagés depuis 2023 sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, par la production d'un dossier complet consacré à leur impact sur le tourisme.

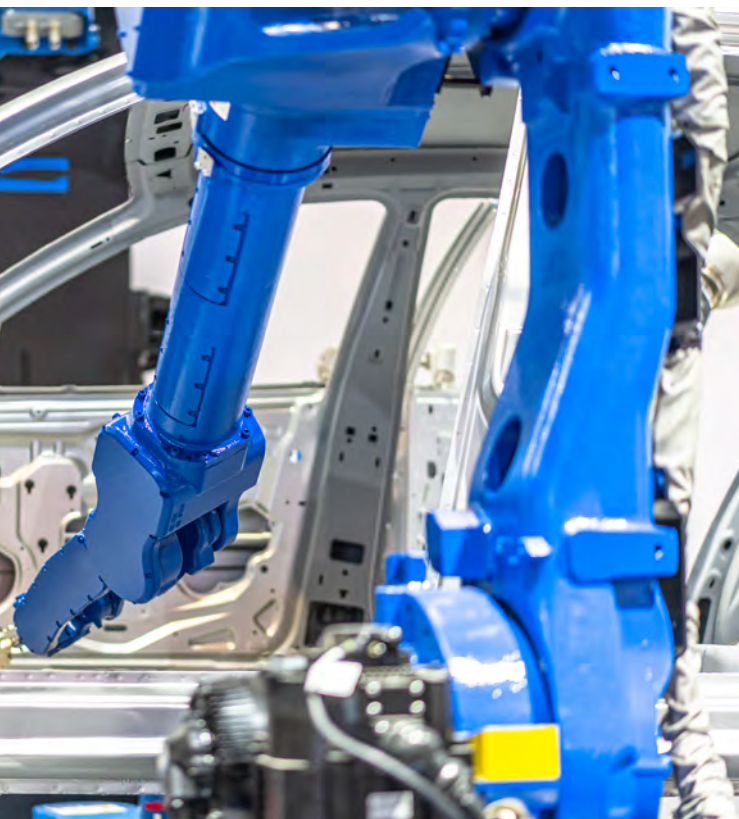


● Les études économiques

B1 : Le PIB francilien

Première région en matière de produit intérieur brut (PIB), l'Île-de-France contribue fortement à la création de richesse nationale. Cette étude mettra en lumière la répartition et les dynamiques de richesse produite par l'Île-de-France. Elle illustrera comment les niveaux de PIB en valeur et en volume, ainsi que leurs évolutions, permettent de comprendre la contribution de la région à l'économie nationale, qu'il s'agisse du PIB total, par habitant ou par salarié, ou des contrastes selon les branches d'activité. Cette photographie de la création de richesse visera à mettre en évidence la trajectoire de croissance régionale, à identifier les facteurs structurels qui l'expliquent et permettra de mieux comprendre les évolutions conjoncturelles de l'économie francilienne.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**



B2 : Les brevets en Île-de-France

L'Île-de-France est un pôle majeur dans l'espace européen de l'innovation. Ses performances et spécificités seront mises en regard de celles des autres grandes régions européennes. Les principaux déterminants de l'innovation régionale seront caractérisés à travers plusieurs indicateurs clés. Au-delà de l'effort de recherche des acteurs publics et privés mesuré par leurs dépenses de Recherche et Développement, l'analyse portera principalement sur l'activité de dépôt de brevets, sa dynamique récente et sa spécialisation technologique, ainsi que sur les collaborations qu'elle engendre, qu'elles soient interrégionales ou internationales. Enfin, un encadré mettra en avant les emplois de conception-recherche.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T3 2026)**

B3 : Brevets et entreprises innovantes dans les régions françaises

Réalisée en partenariat avec la Direction régionale de l'Insee de Normandie, cette étude fera un état des lieux de l'innovation régionale sur la totalité du territoire national en mobilisant un ensemble d'indicateurs permettant d'appréhender la diversité territoriale. L'analyse portera sur l'activité de dépôt de brevets et les collaborations associées, révélatrices des réseaux d'innovation et des interactions entre acteurs de l'innovation. L'effort de recherche et développement sera examiné à travers les dépenses intérieures de Recherche et Développement publiques et privées. L'analyse des emplois de conception-recherche permettra d'évaluer la capacité des territoires à produire et diffuser des connaissances. Enfin, les start-up innovantes, actrices clés de l'innovation, feront l'objet d'une analyse par secteur d'activité.

► **Produit attendu : La France et ses territoires (T3 2026)**

● Les études sur le tissu économique

B4 : Pérennité à cinq ans des entreprises franciliennes créées en 2018

Partenariat : Crocis

Cette étude porte sur les entreprises classiques créées en 2018 et leur pérennité à cinq ans, évaluée en 2023. Elle analysera les facteurs pouvant influencer la survie des entreprises, tels que le type d'entreprise ou le secteur d'activité ainsi que l'impact éventuel des aides liées à la crise sanitaire. La pérennité des entreprises franciliennes sera comparée à celle des entreprises créées en 2014 et, lorsque cela est pertinent, aux résultats nationaux. L'étude comprendra également une analyse sectorielle approfondie, mettant en évidence les écarts entre pérennité effective et attendue, notamment dans les secteurs fortement affectés par la crise. Pour les entreprises encore actives en 2023, l'analyse portera sur l'emploi généré, et sera enrichie d'une dimension écologique, en examinant la sensibilité des créateurs à l'impact environnemental et les initiatives écoresponsables. Un encadré complémentaire abordera la situation des micro-entrepreneurs créés en 2018 et encore pérennes en 2023.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2026)**

B5 : Transmission d'entreprises

Partenariat : L'Institut Paris Region, Crocis

À l'instar de l'étude déjà menée par l'Insee en Corse, cette étude vise à analyser la transmission et la reprise des entreprises franciliennes dont les dirigeants atteindront l'âge de la retraite dans la prochaine décennie. Elle s'intéressera aux secteurs et territoires les plus concernés, à la taille des entreprises, au volume d'emplois et de valeur ajoutée en jeu, ainsi qu'aux enjeux spécifiques liés au maintien de l'activité économique locale. L'étude cherchera également à identifier les défis et opportunités pour la reprise, en mettant en évidence les structures stratégiques concentrant un nombre significatif d'emplois et les petites entreprises des zones rurales ou périphériques dont la transmission conditionne l'accès aux services pour la population. L'analyse mobilisera des données sur les entreprises et l'emploi, afin de fournir un panorama régional permettant d'orienter les politiques d'accompagnement et de soutien à la transmission d'entreprises.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**

B6 : Les PME franciliennes à l'export

Partenariat : Crocis

Dans le cadre du plan France 2030 et de la politique nationale en faveur de la réindustrialisation et de la compétitivité, un

programme d'incitation des PME françaises à l'international a été élaboré. L'accompagnement des PME dans une telle démarche nécessite de mieux connaître les caractéristiques des PME qui exportent et des produits exportés selon la zone géographique de destination. Il s'agira en particulier d'actualiser une étude conjointe Insee/Crocis réalisée en 2021, basée sur des données 2019, soit avant la crise sanitaire, tout en s'attachant à observer les éventuels changements de profils des PME exportatrices, et à mener, si possible, une analyse plus détaillée des flux par type de produits et zone géographique de destination, mobilisant des données des Douanes.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2026)**

B7 : Endettement et autofinancement des PME franciliennes

Partenariat : Banque de France (sous réserve)

Les petites et moyennes entreprises (PME) occupent une place centrale dans le tissu économique français, notamment en Île-de-France, où elles contribuent fortement à la création d'emplois et à la dynamique économique régionale. Toutefois, ces entreprises évoluent dans un contexte marqué par une pression concurrentielle accrue, une hausse des coûts et des contraintes réglementaires croissantes, qui influencent directement leurs choix de financement. Cette étude se propose d'analyser la structure financière des PME franciliennes, en mettant l'accent sur leur niveau d'endettement et leur capacité d'autofinancement, à partir de l'examen des principaux ratios financiers relatifs à la rentabilité, à la solvabilité et à la liquidité. En s'intéressant à l'évolution de ces ratios dans le temps, elle vise à mettre en lumière les tendances en matière de financements interne et externe des PME, ainsi que les stratégies d'adaptation financière mises en œuvre face aux transformations de leur environnement économique.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

Les études filières

B8 : Emplois touristiques en Seine-et-Marne

Partenariat : Seine-et-Marne Attractivité

Le tourisme constitue un secteur important de l'économie en Île-de-France, et en particulier en Seine-et-Marne où le parc Disneyland Paris est implanté. Levier de développement, le tourisme recouvre de multiples activités, parfois clairement identifiables, comme les hôtels, ou aux contours parfois plus flous, telles que la restauration qui peut-être tournée vers les touristes ou vers la population résidente. L'étude proposera une mesure de l'emploi touristique, c'est-à-dire des emplois directement imputables à la présence de touristes sur un territoire, et une caractérisation de ces emplois. Pour cette étude, une méthodologie particulière développée par l'Insee sera mobilisée ainsi que des données de téléphonie mobile mises à disposition par Seine-et-Marne Attractivité.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2026)**

B9 : Le numérique dans les entreprises et/ou les entreprises du numérique

Partenariat : Drieets

Dans la continuité de la réflexion sur la formation professionnelle dans le numérique portée par l'Igas, il s'agit d'actualiser l'étude publiée en 2016 « Économie numérique en Île-de-France : une dynamique d'emploi portée par les non-salariés ». L'objectif est d'étudier l'emploi dans l'économie numérique et les nouvelles dynamiques à l'œuvre en Île-de-France. Plusieurs approches sont envisagées, à travers les métiers du numérique ou les secteurs

d'activité. L'étude mobilisera de multiples sources (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié, recensement de la population, enquête TIC, données sur les demandeurs d'emploi...).

► **Produit attendu : Insee Analyses (T3 2026)**

B10 : Ports franciliens et ports normands

Partenariat : HAROPA PORT

Réalisée en partenariat avec HAROPA PORT et en collaboration avec l'Insee Normandie, cette étude vise à estimer les emplois salariés et la richesse dégagée par les complexes industrialoportuaires du Havre, de Rouen et de Paris. Elle analysera les volumes d'emplois par type d'activité (maritime et non maritime), ainsi que les caractéristiques des salariés (âge, sexe, conditions d'emploi et rémunérations). Une première étude sur l'ensemble des ports sera publiée dans la collection Insee Analyses Normandie. La seconde, dans la collection Insee Analyses Île-de-France, détaillera les résultats pour le complexe industrialoportuaire parisien.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**

B11 : L'industrie francilienne

Partenariat : L'Institut Paris Region, Crocis

L'industrie francilienne connaît depuis plusieurs décennies des transformations profondes qui ont modifié sa structure, sa localisation et ses profils d'emploi. Entre les années 1970 et 2015, le secteur a enregistré une réduction importante de l'emploi industriel, conséquence de la concurrence internationale, des gains de productivité et de l'évolution vers les services. Cette désindustrialisation a été accompagnée d'une recomposition territoriale, avec un déplacement progressif des emplois vers les petite et grande couronnes, tout en restant concentrés dans l'agglomération parisienne. Depuis 2017, on observe une stabilisation de l'emploi et une reprise des investissements, notamment dans les PME, ainsi qu'une progression des qualifications et des métiers à forte valeur ajoutée. L'étude visera à analyser la structure et l'évolution de l'industrie en Île-de-France, en caractérisant les principaux secteurs industriels, leurs dynamiques et la répartition des établissements et salariés sur le territoire.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2026)**

B12 : La filière automobile

La filière automobile connaît des mutations profondes avec de multiples enjeux (fin programmée des voitures thermiques), qui conduisent les grands constructeurs à développer l'électrification des véhicules. Dans le même temps, la filière a dû faire face à la crise sanitaire qui a fragilisé la chaîne logistique et créé des problèmes d'approvisionnement (en semi-conducteurs et en composants en plastique notamment) qui ont entraîné une contraction des volumes de production, puis à un accroissement fort du coût de l'énergie. S'inscrivant dans la lignée des enquêtes réalisées antérieurement auprès de la filière aéronautique et spatiale, l'enquête sur la filière automobile, menée par l'Insee de septembre 2024 à janvier 2025, vise à en mesurer le poids économique. Elle couvre les thématiques suivantes : relations avec la filière (dépendance, fonction, clients, sous-traitants, fournisseurs), perspectives (évolution de l'activité, évolution de l'emploi), travaux de recherche et développement et innovation.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2026)**

B13 : La filière agroalimentaire

Partenariat : Driaaf

Dans le cadre de la politique publique France 2030, et en lien avec les enjeux identifiés de souveraineté alimentaire, l'étude

visera à proposer une connaissance actualisée de la filière agroalimentaire. Il s'agira ainsi d'actualiser une étude publiée en 2016, conduisant à caractériser les établissements du territoire et leur localisation, les emplois, les niveaux de salaires et à apporter des éléments d'appréciation sur les ratios économiques et financiers. Un examen des investissements antipollution des industries agroalimentaires franciliennes pourra compléter l'analyse.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

B14 : La restauration

Partenariat : Drieets

Le secteur de la restauration, dans la région, constitue un volet majeur des services marchands, avec une forte concentration d'établissements et d'emplois au sein de l'agglomération parisienne. Il se caractérise par la prédominance des très petites entreprises et une diversité des formes d'activité, entre restauration traditionnelle et restauration rapide. Fortement impactée par la crise sanitaire, la restauration est un secteur très dépendant de la conjoncture, à forte intensité de main d'œuvre et aux marges limitées. Le développement du télétravail fait également évoluer les habitudes de fréquentation des établissements de restauration. L'étude visera à dresser un panorama du secteur et de son évolution par rapport à 2019, soit avant la crise sanitaire. Elle analysera la structure des établissements, la répartition des emplois, les profils des salariés et les besoins en compétences et formations professionnelles, afin de mieux appréhender les enjeux de recrutement et d'accompagnement dans ce secteur.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

B15 : L'artisanat

L'artisanat couvre 250 métiers répartis en quatre grands secteurs que sont l'alimentation, le bâtiment, la production de biens et les services. Certains métiers, comme ceux de coiffeur, taxi, maçon ou boulanger, sont fréquemment utilisés par la population. D'autres métiers artisanaux, comme ceux de chaudronnier, opérateur en productique mécanique ou encore tonnelier, sont moins visibles. L'Île-de-France concentre à elle seule 15 % de l'ensemble des entreprises artisanales françaises. Ce sont majoritairement des petites structures (moins de 10 salariés) et elles regroupent un peu moins de 600 000 emplois. La concurrence des grandes entreprises, l'augmentation des coûts de production et la pénurie de main-d'œuvre sont autant de défis auxquels l'artisanat régional est confronté. Cette étude vise à mieux connaître les entreprises de l'artisanat et leur dynamique ainsi que les métiers qu'elles recouvrent.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**

• Les études sur l'emploi

B16 : Les indicateurs localisés de chômage par comité local pour l'emploi

Partenariat : Drieets

Dans le cadre de la réforme du service public de l'emploi, porté par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, les comités locaux pour l'emploi (CLPE) remplacent les bassins d'emploi pour devenir les nouvelles instances de concertation territoriale. Ils doivent permettre une coordination renforcée de l'action de l'État et de la Région afin de mieux répondre aux besoins



spécifiques en matière d'emploi et de formation. Ce zonage est plus fin que celui des zones d'emploi, zonage statistique défini par l'Insee comme l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent ainsi trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. En partenariat avec la Drieets, l'Insee Île-de-France a effectué un travail consistant à produire, pour chaque CLPE, des indicateurs de chômage calculés de façon similaire à ceux actuellement diffusés pour les zones d'emploi. L'étude visera à dresser un panorama des CLPE franciliens en abordant plus spécifiquement leur situation à l'égard du chômage et mobilisera, en plus des indicateurs de chômage, d'autres sources de données, comme le recensement de la population et le dispositif Flores qui permet d'appréhender l'emploi salarié localisé territorialement.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2026)**

B17 : Les micro-entrepreneurs

Partenariat : Urssaf

Le régime de l'auto-entrepreneur, créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) en 2008 et devenu régime du micro-entrepreneur avec la loi Pinel de 2014, offre des formalités simplifiées et un mode de calcul allégé pour les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu. Ce régime est en forte croissance depuis sa création, notamment ces dernières années, avec des créations d'entreprises dynamiques en Île-de-France et au niveau national. Cette étude cherchera à comprendre dans quelle mesure le statut de micro-entrepreneur contribue à générer de l'activité économique en Île-de-France et à analyser l'interaction entre ce statut et d'autres formes d'activité professionnelle. Cela permettra de

mesurer l'impact de la pluriactivité sur le tissu économique régional.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T3 2026)**

B18 : Les indépendants

Partenariat : Drieets

Après une longue période de déclin, l'emploi non salarié connaît depuis le début des années 2000 un renouveau qui concerne tous les types de territoires. Cet essor s'appuie sur le dynamisme de certains secteurs d'activité, tels que les services ; il coïncide avec l'apparition de nouvelles formes d'emploi, situées à la frontière du salariat et du non-salariat. Les emplois « classiques » d'indépendants (agriculteurs, maçons, médecins, commerçants, dirigeants d'entreprise...) côtoient désormais de nouveaux statuts, tels que les micro-entrepreneurs ou les emplois « ubérisés » générés par l'économie des plateformes ; la variété de profils de cette population s'en trouve renforcée. Cette étude cherchera à analyser les caractéristiques et les évolutions de l'emploi indépendant, en comparaison de l'emploi salarié : elle s'intéressera au développement de l'emploi non salarié mais aussi à celui du cumul d'emplois. Les travailleurs pauvres non salariés pourraient faire l'objet d'une analyse spécifique au sein de l'étude.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S1 2027)**

B19 : Portrait des cheffes/dirigeantes d'entreprise

Partenariat : Crocis, L'Institut Paris Region

En 2019, en Île-de-France, 37 % des dirigeants d'entreprise (y compris indépendants) étaient des femmes, une proportion similaire à celle observée dans le reste de la France. La part des femmes cheffes d'entreprise a-t-elle augmenté depuis la crise sanitaire ? Dans quels secteurs se situe l'activité des entreprises des femmes dirigeantes ? En appui aux politiques publiques mises en place dans le cadre du plan interministériel Tous égaux 2023-2027, dont l'un des axes concerne l'égalité professionnelle et l'entrepreneuriat des femmes, l'étude visera à mieux comprendre la place des femmes à la fois dans la création d'entreprises et dans les postes de direction au sein du tissu économique régional. Cette étude analysera le profil des créatrices ou dirigeantes d'entreprises et les secteurs d'activité concernés.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**

B20 : Emploi et taux de chômage

Inférieur au taux de chômage métropolitain depuis 2004, le taux de chômage francilien s'en est progressivement rapproché et l'a quasiment égalé. Cette évolution interroge et invite à analyser les facteurs à l'origine d'une hausse plus prononcée de chômage dans la région. Les dynamiques de l'emploi

constituent un élément d'explication : la structure sectorielle de l'économie régionale, marquée par la prédominance de certaines activités, la sensibilité de certains secteurs aux fluctuations conjoncturelles, éclairent en partie cette progression.

► **Produit attendu : Insee Flash (T2 2026)**

Le suivi des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

JOP1 : Les bénéficiaires des clauses d'insertion lors des chantiers JOP

Partenariat : Drieets, Solideo

Afin de préparer la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, des clauses sociales ont été intégrées aux marchés publics pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Ces clauses visent à offrir des opportunités d'emploi ou de formation à ces publics, en réservant un volume d'heures de travail dans les marchés publics des chantiers liés aux JOP, favorisant ainsi leur inclusion sur le marché du travail. L'étude fournira une analyse du devenir des bénéficiaires des clauses d'insertion lors des chantiers JOP : leur accès à un emploi stable, leur parcours de formation ou leur retour à l'inactivité. Pour cela, sera réalisé un appariement des données de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (Solideo) et de la base Tous salariés en mobilisant le code statistique non signifiant, mis en place par l'Insee pour faciliter les appariements statistiques tout en protégeant le secret statistique.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2026)**

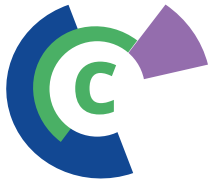
JOP2 : Le tourisme lié aux JOP

Partenariat : multipartenarial

La mesure complète de l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sur le tourisme en Île-de-France et en France nécessite la mise en cohérence de nombreux indicateurs qui ne sont pas tous produits par l'Insee, ni au même moment. Par exemple, les statistiques sur les déplacements à l'été 2024 viennent du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ou des données de billetterie de Paris 2024, et sont diffusées dans des rapports ou des études éparées. En outre, ces statistiques ne sont pas toujours publiées avec un angle JOP. Ce dossier sur le tourisme lié aux JOP fournira une synthèse détaillée et cohérente d'un ensemble d'indicateurs et d'analyses reliées au tourisme, et permettra ainsi de répondre aux questions sur les impacts multidimensionnels de l'événement olympique.

► **Produit attendu : Insee Dossier (T3 2026)**





Aménagement du territoire et développement durable

L'Île-de-France est au cœur d'importantes mutations territoriales et environnementales. La nécessité de concilier développement économique, transition écologique et cohésion sociale guide les politiques publiques telles que le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-E) ou le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH). La Conférence des Parties (COP) régionale engage les acteurs vers un aménagement plus durable, tandis que le Grand Paris Express redessine la mobilité et l'attractivité des territoires. Ces transformations influencent le tissu économique, les dynamiques résidentielles et les équilibres territoriaux, nécessitant une observation fine des évolutions en cours. L'Insee, en collaboration avec ses partenaires, réalisera plusieurs études permettant d'appréhender au mieux les enjeux et défis des territoires.



Le Grand Paris Express

GPE1 : Dynamiques de population et de population active des quartiers de gare du Grand Paris Express

Partenariat : Apur

Dans le cadre de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express (GPE), une étude thématique est réalisée chaque année afin d'éclairer les évolutions à l'œuvre dans ces quartiers en pleine transformation. L'édition 2026 sera consacrée aux dynamiques démographiques et d'actifs. L'étude analysera les évolutions de population, d'actifs et de déplacements domicile-travail dans les 68 quartiers de gare du GPE, depuis le lancement du projet en 2010. Une attention particulière sera portée aux actifs relevant des travailleurs essentiels de première ligne, selon la définition partagée lors de travaux antérieurs. L'étude visera notamment à estimer la part de ces travailleurs résidant dans les quartiers de gare et à analyser leurs mobilités quotidiennes, afin d'éclairer les effets potentiels de l'accessibilité accrue du métro sur leurs conditions de déplacement et d'accès à l'emploi.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (S2 2026)



GPE2 : Le Grand Paris Express : exemple d'infrastructures

Les infrastructures de transport constituent un levier majeur de développement territorial. En Île-de-France, le projet du Grand Paris Express en est un exemple concret : il vise à améliorer l'accessibilité entre lieux de vie et lieux de travail pour de nombreux Franciliens tout en entraînant de profondes transformations des territoires concernés. Or, tous les quartiers ne disposent pas des mêmes forces et présentent des vulnérabilités distinctes. L'étude analysera ces effets

différenciés en s'appuyant sur l'équilibre emploi-population, l'évolution de la population, les dynamiques de construction, les gains d'accessibilité projetés ou encore le tissu productif. Trois exemples de quartiers de gare aux profils contrastés seront étudiés pour illustrer les besoins et enjeux spécifiques de chaque territoire.

► **Produit attendu** : Insee Références, La France et ses territoires (T3 2026)

GPE3 : Impact du Grand Paris Express sur l'immobilier

Partenariat : Cesaer

Au-delà de ses effets sur la mobilité, le Grand Paris Express influence les marchés immobiliers et les dynamiques résidentielles. Distinguer son impact réel des tendances de marché préexistantes constitue un défi méthodologique majeur. C'est l'un des objectifs des travaux du Cesaer, unité mixte de recherche et lauréat d'un appel à projets de la Société des Grands Projets. À cette fin, le Cesaer exploite les données infracommunales de l'Insee issues de différentes sources (recensement de la population, Flores, etc.) et constitue des groupes de contrôle et des groupes traités, qui pourront être utilisés pour analyser d'autres impacts. Capitalisant sur ces travaux, l'étude, menée en partenariat avec le Cesaer, analysera l'impact de l'arrivée d'un transport en commun sur les dynamiques résidentielles. La constitution de groupes de contrôle représente donc un préalable méthodologique essentiel à ces travaux.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (S2 2026)

Dynamiques et inégalités territoriales

C1 : Migrations résidentielles en Seine-Saint-Denis

Partenariat : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis souhaite connaître les tendances à l'œuvre sur son territoire en matière de migrations résidentielles, en distinguant les flux entrants, sortants et internes au département. La Seine-Saint-Denis est connue pour être à la fois un territoire d'accueil, aussi bien de cadres parisiens que de personnes défavorisées venant de province ou de l'étranger, et un territoire de transition. Qu'en est-il aujourd'hui ? Quels sont les échanges avec les départements voisins ? Quels sont les flux entre EPT et entre communes au sein du département ? Quel est le profil des arrivants et des partants ? Comment ces flux affectent-ils le territoire ? L'étude répondra à ces questions, à partir du recensement de 2021 et de Fidéli 2022. Elle reprendra la méthodologie de l'étude publiée en 2024 sur les migrations résidentielles dans le Val-de-Marne, mettant en avant les mouvements migratoires nombreux et variés avec les départements voisins et en interne.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T1 2026)

C2 : Migrations résidentielles dans les QPV

Partenariat : Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

L'actualisation de la géographie prioritaire de la politique de la ville en 2024 est l'occasion de mettre à jour la connaissance des QPV, notamment sur le thème des migrations résidentielles. Une première étude parue en 2024 a permis de mettre en avant les caractéristiques socio-démographiques de la population vivant en QPV. La persistance d'indicateurs socio-économiques dégradés dans les QPV ne traduit pas nécessairement une dégradation de la situation de leurs habitants. Elle peut également résulter de dynamiques de

mobilité résidentielle, caractérisées par le départ de ménages relativement moins défavorisés et l'installation de populations plus précaires. L'analyse des migrations résidentielles et des caractéristiques socio-démographiques des mobiles (entrants et sortants des QPV) visera à déterminer dans quelle mesure les mobilités limitent ou accentuent la ségrégation des QPV. Elle s'attachera également à apprécier si les QPV sont caractérisés par une forte mobilité résidentielle, ou s'ils accueillent des populations durablement installées. L'étude prévue sera conduite sur le département des Yvelines et comprendra un focus sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, soit 23 QPV dont 12 pour GPS&O.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T3 2026)**

C3 : Les actifs qui résident loin de leur lieu de travail

Depuis la crise sanitaire, plusieurs études tendent à montrer qu'un nombre croissant d'actifs déménagent loin de leur lieu de travail, en profitant des possibilités offertes par le télétravail et par des moyens de transport rapides. Cette tendance récente affecterait plus particulièrement l'Île-de-France.

Ainsi, parmi les Franciliens qui partent s'installer en province, notamment dans les départements limitrophes et les grandes villes, la part des actifs occupant un emploi « télétravaillable » augmente, de même que la part des actifs qui déclarent travailler. L'étude pourra mobiliser différentes sources concurrentes pour apporter un éclairage sur ce phénomène, afin de confirmer ou non les différentes hypothèses sur les migrations de ces actifs.

Produit attendu : Insee Analyses (T2 2026)

C4 : Les pôles d'emploi franciliens

Partenariat : Apur

Défini dans le cadre d'une étude menée en partenariat avec l'Apur en 2014, le zonage statistique des pôles d'emploi en Île-de-France regroupe des zones territoriales fines (carreaux de 100 mètres de côté) qui concentrent géographiquement un grand nombre d'emplois. Ce zonage a permis d'identifier 39 pôles d'emploi comme les principaux moteurs structurants de l'activité économique de la région francilienne. Cependant, au vu des nombreuses transformations qui ont marqué les paysages économiques, sociaux et urbains de ces dix dernières années, une actualisation de la définition géographique de ces pôles apparaît indispensable. Une telle démarche contribuerait à affiner la compréhension des rôles de ces pôles et à mieux orienter les politiques publiques et stratégiques dans ce domaine.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2026)**

C5 : Les pôles commerçants

Partenariat : Crocis

L'objectif consistera à identifier les zones densément dotées en commerces en périphérie des centres urbains (pôles commerçants) et à décrire les caractéristiques de leur tissu commercial en regard, notamment, de celles de la population résidente et de la proximité de pôles de bureaux. Cette étude permettra d'actualiser celle publiée en 2019 sur les pôles commerçants de centre-ville, en intégrant des problématiques plus nouvelles sur le coût de la vie et le développement du télétravail qui sont susceptibles d'avoir fait évoluer les comportements de fréquentation de ces pôles. Elle s'appuiera sur des données plus récentes (2016-2022) et sur le dispositif « Points de vente » de l'Insee élaboré à partir de la base de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la base Flores. L'étude permettra d'analyser l'organisation spatiale

du commerce de proximité, d'appréhender les principales destinations marchandes et de mesurer les évolutions des pôles du commerce de proximité (de type centre-ville et de type périphérie).

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

C6 : Le tissu économique des zones d'activité économique

Partenariat : Driat (sous réserve)

Dans un contexte où la gestion durable des espaces devient essentielle, la loi Climat et résilience du 22 août 2021 demande aux collectivités de répertorier leurs zones d'activité économique et d'impulser une politique de développement plus économe en espaces et en ressources, avec l'objectif d'atteindre à terme « zéro artificialisation nette ». Dans ce cadre, la publication visera à étudier ces zones d'activité économique en matière d'emploi et d'identifier les secteurs d'activité présents sur ces zones, afin de mieux comprendre le poids de ces zones et la structure économique du territoire, d'éclairer les choix des collectivités en matière d'aménagement, de densification et de politique d'occupation durable des sols.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S1 2027)**

C7 : Dynamiques du plateau de Saclay

Lancée en 2009, l'Opération d'intérêt national de Paris-Saclay est le plus vaste programme d'aménagement d'Europe. De nombreuses constructions neuves ont vu le jour ou sont en cours, accueillant une population grandissante sur le territoire. C'est également aujourd'hui un pôle majeur d'activités industrielles et de recherche en France. Il rassemble notamment des universités, des écoles d'ingénieurs et des organismes de recherche nationaux et privés. Ce territoire bénéficie également de l'appui de la Région dans le cadre de Saclay 2035. L'arrivée du Grand Paris Express renforcera les dynamiques territoriales. L'Insee proposera deux études sur les dynamiques du plateau de Saclay. La première étude visera à analyser le tissu économique des start-up de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, en prolongement des travaux menés sur les start-up en 2025 sur l'ensemble de l'Île-de-France, en mesurant le poids et la dynamique de l'emploi salarié dans ces jeunes entreprises. La seconde étude décrira l'évolution démographique de la communauté d'agglomération, analysera l'origine géographique des nouveaux résidents et présentera les caractéristiques socio-démographiques de ses habitants.

► **Produits attendus : 1 Insee Flash (T3 2026) et 1 Insee Analyses (T4 2026)**

C8 : Portrait du Val-d'Oise

À l'image du [portrait de l'Essonne](#) publié en 2025, l'étude décrira la population du Val-d'Oise, un département où la fécondité et le solde naturel se maintiennent à un niveau élevé, entraînant une croissance démographique plus rapide que la moyenne régionale. L'étude analysera également les effets des migrations résidentielles sur la structure de la population, ainsi que le profil des ménages valdoisiens.

► **Produit attendu : Insee Flash (S1 2027)**

C9 : Portrait des Hauts-de-Seine

À l'image du portrait de l'Essonne et du Val-d'Oise, l'étude proposera une analyse de la population du département, dont la dynamique démographique a évolué ces dernières années, afin de répondre à la question : qui sont les Hauts-séquanais d'aujourd'hui ?

► **Produit attendu : Insee Flash (S1 2027)**

● Développement durable et transition écologique

DD1 : Chauffage au fioul dans les logements franciliens

Afin de poursuivre l'objectif de neutralité carbone fixé pour 2050, la loi Climat et résilience interdit depuis le 1^{er} juillet 2022 de remplacer une chaudière au fioul défaillante par un même type d'installation. Pour celles déjà installées, des incitations et aides financières au changement ont été renforcées. Principale énergie de chauffage en 1975, le fioul domestique n'est plus, en 2022, la source principale de chauffage dans les logements franciliens. L'étude présentera une description des résidences principales chauffées au fioul et des ménages qui les occupent. Elle permet de faire le point sur l'utilisation actuelle de ce mode de chauffage et de montrer son évolution sur plusieurs décennies.

► **Produit attendu : Insee Flash (T1 2026)**

DD2 : Le télétravail régulier

Crise sanitaire et généralisation des accords d'entreprise ont accéléré le développement du télétravail, en Île-de-France comme sur l'ensemble du territoire national. Cette étude visera à analyser le recours au télétravail des salariés en Île-de-France et ses modalités, dans un contexte de diffusion durable de cette organisation du travail. Elle vise à décrire les pratiques de télétravail selon les caractéristiques socio-démographiques et professionnelles des salariés, telles que le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, l'ancienneté ou la catégorie socioprofessionnelle. L'étude s'attachera également à examiner les différences de recours au télétravail selon les caractéristiques des entreprises, en particulier le secteur d'activité et la taille des établissements, ainsi que le statut public ou privé.

► **Produit attendu : Insee Flash (T1 2026)**

DD3 : Vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement

Partenariat : Drihl

En partenariat avec le Service des données et des études statistiques (SDES) du ministère en charge du Logement et de la Transition écologique, l'Insee a développé un outil de mesure de la vulnérabilité énergétique des ménages. Les données sont basées sur le rapport entre les dépenses énergétiques des ménages liées à leur logement et leurs revenus. Il ne s'agit pas ici de consommations réelles, mais de dépenses conventionnelles, estimées à partir de la combinaison de deux sources d'information : la base Ademe des diagnostics de performance énergétique (DPE) concernant la période de mi-2022 à mi-2023 et la base des logements Fidéli 2022. Les travaux permettront de dresser un état des lieux de la vulnérabilité énergétique des ménages en Île-de-France et d'analyser des simulations de l'impact d'une hausse de prix de l'énergie ou d'opérations de rénovation des logements. Ces travaux alimenteront la réflexion dans le cadre du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement.

► **Produits attendus : 1 Insee Analyses (T1 2026) et 1 Insee Dossier (T2 2026)**

DD4 : Vulnérabilité énergétique des ménages en matière de transports

Partenariat : Driat

En partenariat avec le Service des données et des études statistiques (SDES) du ministère en charge du Logement et de la Transition écologique, l'Insee a développé un outil de mesure de la vulnérabilité énergétique des ménages en matière de déplacements. Les données sont basées sur le rapport entre leurs revenus et les dépenses engagées

pour leurs déplacements, en s'efforçant d'étudier la part des déplacements domicile-travail et plus généralement des déplacements du quotidien parmi l'ensemble des déplacements en véhicules particuliers. Un enjeu important est d'étudier, grâce aux informations des vignettes Crit'air des véhicules, l'impact différencié selon le revenu de la mise en place des Zones à Faibles Émissions (ZFE).

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

DD5 : Les métiers de l'économie circulaire

Partenariat : Observatoire régional de l'emploi et de la formation
Dans la continuité des travaux menés par un groupe de travail du CRIES sur l'économie circulaire, qui ont permis de dresser un état des lieux et de dégager des enjeux stratégiques pour l'avenir en Île-de-France, l'étude vise à approfondir la compréhension de ce secteur clé pour la transition écologique et économique. L'économie circulaire, en pleine expansion, repose sur des métiers et compétences spécifiques, souvent nouveaux ou en transformation, répondant aux défis du développement durable, de la réduction des déchets et de la valorisation des ressources. L'objectif principal de cette étude sera d'analyser les métiers liés à l'économie circulaire en s'intéressant à la qualification des emplois, au profil des actifs qui les occupent, aux dispositifs de formation existants ou nécessaires, ainsi qu'aux conditions de travail.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**

DD6 : Les métiers de la rénovation énergétique

Partenariat : Driat

Le secteur de la rénovation énergétique du bâtiment représente un domaine stratégique pour la transition énergétique. La Loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) impose des objectifs de rénovation énergétique pour les bâtiments tertiaires, ce qui représente un levier important pour dynamiser le secteur de la construction. Cette étude proposera une analyse approfondie des métiers liés à la rénovation énergétique. Elle permettra de mesurer la part de ces emplois dans le secteur du bâtiment, d'analyser les éventuelles difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises spécialisées, et de suivre l'évolution des compétences nécessaires pour répondre à la demande croissante en rénovation énergétique.

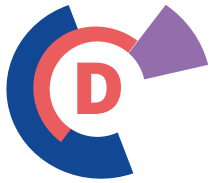
► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2026)**

DD7 : Artificialisation des sols liée à l'activité économique

Partenariat : Driat (sous réserve)

La consommation d'espace pour l'habitat et les activités économiques a fait l'objet de nombreux travaux, notamment dans le cadre du SDRIF-E. L'habitat représente environ deux tiers de la consommation d'espace dans la plupart des régions, contrairement à l'Île-de-France où cette part est légèrement inférieure à la moitié. À l'inverse, les activités économiques jouent un rôle important dans la consommation d'espace de la région. De plus, la maîtrise de l'artificialisation des sols constitue un enjeu pour un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable. Il s'agira de localiser les caractéristiques de la consommation d'espace, la concurrence de l'usage des sols et l'artificialisation du territoire en tant que dynamique du système urbain en mobilisant une nouvelle source de données : l'OCS GE. Actuellement, deux millésimes sont disponibles : 2017/2018 et 2021. L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a produit des données à l'échelle régionale.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S1 2027)**



Démographie, conditions de vie, inégalités sociales

L'Île-de-France, région la plus peuplée et la plus jeune de France métropolitaine, connaît une forte croissance démographique, portée par un solde naturel toujours élevé, compensant un solde migratoire négatif. Elle se singularise des autres régions sur ces deux aspects. La région concentre les inégalités avec un niveau de vie globalement élevé, mais de fortes disparités sociales et territoriales. Dans le contexte d'un marché immobilier tendu, particulièrement au centre de l'agglomération, l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services varie selon les territoires, renforçant ces disparités. Ces défis se combinent au vieillissement démographique renforcé par une baisse de la natalité, aux enjeux sociétaux et de conditions

de vie, et aux évolutions du cadre de vie, du logement, et en particulier du logement étudiant. L'Insee Île-de-France poursuivra en 2026 ses analyses des dynamiques démographiques et sociales pour permettre de mieux comprendre et accompagner ces transformations.



● L'accompagnement à la déclinaison départementale du Pacte des Solidarités

PAC1 : Les enfants pauvres

Partenariat : Commissaire à la lutte contre la pauvreté
Afin d'accompagner la mise en place de la déclinaison départementale du Pacte des Solidarités, une étude sur les « enfants pauvres » sera réalisée. Il s'agit des enfants qui vivent dans un ménage pauvre, c'est-à-dire dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'étude portera sur le type de ménage (couple ou famille monoparentale), son profil socio-démographique, ses conditions de logement, ses revenus et sa localisation, l'activité professionnelle du ou des parents, en fonction de l'âge de l'enfant et de la taille de sa fratrie. Les données de la source Filosofi seront mobilisées pour réaliser l'étude, ainsi que des indicateurs complémentaires dans les domaines de la santé et de l'éducation.

► **Produit attendu :** Insee Dossier (T4 2026)



PAC2 : Effet redistributif des prestations sociales sur les territoires franciliens

Partenariat : Ctrad
Dans la continuité des études déjà publiées par l'Insee Île-de-France sur la pauvreté dans le cadre du Pacte des Solidarités, cette étude sera réalisée avec la Ctrad, service d'étude des huit caisses d'allocations familiales (CAF) franciliennes. Il s'agira de mesurer l'effet des prestations sociales versées par les CAF

sur la pauvreté dans la région, en comparant les revenus des ménages allocataires avant et après prise en compte de ces aides, au regard du seuil de pauvreté. Les analyses permettront en particulier de quantifier et de qualifier, parmi les ménages qui seraient considérés comme pauvres sans ces prestations, ceux qui le restent et ceux que les prestations perçues permettent de sortir de la pauvreté.

► **Produit attendu :** Insee Analyses (T1 2027)

PAC3 : Facteurs favorisant l'illettrisme sur les territoires franciliens (sous réserve)

Partenariat : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) (Coordination Île-de-France)

En 2025, l'Insee, l'ANLCI et la DEPP ont mené un travail conjoint en vue d'identifier les territoires qui présentent des facteurs de fragilité au regard de l'illettrisme. Pour cela, l'Insee a mobilisé notamment des données issues de l'enquête Formation tout au long de la vie (FLV) et du recensement de la population, complétée par des données de la DEPP relatives aux compétences des élèves et des jeunes. Ce travail fait suite à une première étude expérimentale sur les facteurs de fragilité des territoires au regard de l'illettrisme dans les territoires des Hauts-de-France ([Facteurs de risque au regard de l'illettrisme : près d'un adulte sur deux peu ou pas diplômé dans les Hauts-de-France](#), mars 2025). L'objectif est de caractériser les EPCI de la région en fonction du niveau des différents facteurs et de leurs effets cumulés.

► **Produit attendu :** Insee Flash (T3 2026)

● Études démographiques et sociales

D1 : Projections d'actifs et de personnes âgées en perte d'autonomie

Dans la continuité des projections régionale et départementales de population, publiées respectivement en novembre 2022 et juillet 2023, l'Insee a actualisé en 2025 les projections de ménages. En 2026, seront réalisées des projections régionale et départementales d'actifs, qui reposent sur des hypothèses d'évolution des taux d'activité par sexe et âge, et des personnes âgées en perte d'autonomie. Ainsi s'achèvera un cycle complet de projections, avant le début d'un nouveau cycle prévu fin 2026.

► **Produits attendus :** 2 Insee Analyses (T2 2026)

D2 : La population étrangère dans la métropole du Grand Paris

Partenariat : Apur

Pour faire suite à l'[étude sur l'origine des Parisiens](#) publiée en février 2025 et à l'[étude nationale sur les étrangers](#) parue en octobre 2025, une analyse sera conduite pour connaître le profil et l'origine des étrangers vivant dans la métropole du Grand Paris, qu'ils soient nés en France ou à l'étranger, et en mesurer l'évolution dans le temps. Ces travaux donneront lieu à deux études. La première s'intéressera notamment à leur répartition territoriale, leur nationalité, leurs caractéristiques démographiques, leur lien à l'emploi et, pour les actifs en emploi, les principales professions exercées. La seconde sera consacrée à l'évolution du profil et l'origine au cours des cinquante dernières années.

► **Produits attendus :** 2 Insee Analyses (T4 2026)

D3 : Orientations et mobilités à l'entrée dans l'enseignement supérieur

L'étude vise à analyser l'impact de l'offre de formation locale, notamment de proximité, sur l'orientation des jeunes à

l'entrée dans l'enseignement supérieur, au regard notamment de l'origine sociale. Les sources Parcoursup, le « Système d'information sur le suivi des étudiants » (Sise), qui rassemblent les inscriptions dans l'enseignement supérieur, et le « Système d'information de la formation des apprentis » (Sifa), qui porte sur l'inscription en formation d'apprentissage, seront notamment mobilisées. L'analyse intégrera des éléments territorialisés sur l'offre de formation, la demande de formation et les inscriptions dans l'enseignement supérieur. Elle permettra d'examiner les inégalités entre les jeunes de différentes origines sociales en matière d'accès aux formations supérieures.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T4 2026)

D4 : La population des seniors et la *silver* économie

Même si la population francilienne est jeune au regard de celles des autres régions françaises, la part des plus de 60 ans ne cesse pour autant de croître. Cette étude vise un double objectif : d'une part, décrire la population des seniors franciliens (structure, évolution récente et projections, conditions de vie), d'autre part, sur le modèle d'une [publication réalisée en Corse](#) en 2025, mesurer l'effet du vieillissement de la population sur la *silver* économie, c'est-à-dire les emplois destinés à la prise en charge des seniors (notamment santé et aide à domicile). L'étude portera sur l'ensemble de la région et mettra en évidence les disparités territoriales.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T1 2027)

● **Logement**

D5 : Exploitation de l'enquête nationale logement 2020 (ENL)

Partenariat : Apur, L'Institut Paris Region, Drihl, Drieat
L'Enquête nationale logement de 2020 a été réalisée par le Service des Données et des Études Statistiques du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique. Une extension régionale ayant été cofinancée par la Ville de Paris et L'Institut Paris Region, l'enquête peut être exploitée sur le périmètre de l'Île-de-France comme les précédentes. Les analyses réalisées par l'Insee et ses partenaires viendront notamment alimenter le suivi de plusieurs politiques publiques régionales : le SDRIF-E, le SRHH, la TOL. Un dossier présentant les principaux résultats de l'enquête sera réalisé.

► **Produit attendu** : Insee Dossier (T4 2026)

D6 : Parc locatif et loyers de marché

Partenariat : Olap

En 2024, l'Insee et l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (Olap) ont réalisé avec succès un rapprochement de deux sources : le fichier démographique des logements et des individus (Fidéli) de l'Insee et le fichier d'enquête de l'Olap, sur le périmètre de Paris. La source ainsi constituée permettra d'étudier le lien entre le loyer versé, les caractéristiques du logement et celles de ses occupants, notamment leur revenu. L'étude envisagée apportera un nouvel éclairage sur le parc locatif privé parisien, notamment sur le taux d'effort des locataires et sur l'écart entre le loyer versé et le loyer de référence du quartier.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T2 2026)

D7 : Les multi-proprétaires

En 2021, l'Insee avait construit une base de données dite Fidéliimm, basée sur le fichier Fidéli 2017, permettant de décrire les liens de propriété entre les logements et les individus. Cette innovation avait conduit à la publication d'une étude

au niveau national intitulée « [24 % des ménages détiennent 68 % des logements possédés par des particuliers](#) ». Ces travaux d'élaboration d'une telle base de données, désormais dénommée Base de la propriété foncière (BPF), ont été renouvelés en 2025, offrant ainsi la possibilité d'étudier la propriété du parc de logements. Ainsi, une première étude sur les propriétaires de deux logements ou plus situés en Île-de-France sera réalisée. Ces multi-proprétaires pourront être décrits selon leurs revenus, leur âge, leur type de ménage et leur lieu de résidence, la destination des logements dont ils sont propriétaires (résidence principale ou secondaire, usage locatif), leur localisation et leur mode de propriété (en nom propre ou via une société civile immobilière). Puis, dans la continuité, une seconde étude pourrait s'intéresser au profil et au patrimoine des multi-proprétaires franciliens détenant au moins deux logements situés en France.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T4 2026)

D8 : Les sorties du logement social : quel parcours ?

Partenariat : Drihl

La mobilité résidentielle est relativement faible dans le parc locatif social car de nombreux ménages qui y résident n'ont pas les ressources financières suffisantes pour aller vers le parc locatif privé ou vers la propriété. Pour d'autres, en revanche, le logement social n'est qu'une étape de leur parcours résidentiel. Qui sont ces ménages ? Que deviennent-ils après avoir quitté leur logement HLM ? L'étude pourra s'appuyer sur les méthodologies mises en œuvre dans deux publications de l'Insee. La première (« [40 % des personnes quittant un logement social accèdent à la propriété](#) »), parue en Bourgogne-Franche-Comté en 2023, exploite le fichier Fidéli et décrit les migrations



résidentielles en 2021 des ménages entrants ou sortants de logements sociaux. La seconde étude (« [La moitié des personnes ayant habité en quartier prioritaire entre 2011 et 2020 y restent tout au long de la période](#) »), nationale, publiée en 2024, mobilise l'échantillon démographique permanent et permet de suivre des cohortes de ménages ayant, au cours de la dernière décennie, habité un logement social.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S1 2027)**

D9 : Les personnes sans domicile

Partenariat : Drihl

D'avril à juillet 2025, l'Insee, conjointement avec la Drees et avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), a conduit la troisième enquête auprès des personnes fréquentant des services d'aide, dite « enquête Sans-Domicile ». Elle fait suite aux précédentes enquêtes menées en 2001 et 2012. En interrogeant des personnes en situation de grande précarité qui, pour beaucoup, ne disposent pas d'un logement et échappent donc la plupart du temps aux enquêtes habituelles de la statistique publique, l'enquête fournit une estimation de leur nombre et permet de décrire leurs profil, parcours et conditions de vie (liens familiaux, emploi, revenus, santé...).

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

D10 : Le logement des étudiants en Île-de-France

Partenariat : L'Institut Paris Region

Depuis une dizaine d'années, notamment avec le lancement du Plan « 60 000 logements étudiants », des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant (OTLE) se sont mis en place pour combler le manque de connaissance statistique de ce domaine. Au niveau national, ces observatoires sont accompagnés par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et, au niveau francilien, par l'Apur et l'Institut Paris Region. Ce dernier a sollicité l'Insee pour alimenter les observatoires existants dans la région avec des données et des analyses. Cette collaboration débouchera sur la publication d'une étude décrivant les différentes situations de logement des étudiants franciliens, entre le domicile familial, les résidences, les parcs locatifs privé et social.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2026)**

● Conditions de vie

D11 : Tarification de la restauration scolaire dans les collèges

Partenariat : Conseil départemental de l'Essonne

En 2012, à la demande des élus du Conseil départemental de l'Essonne, les services du Département et l'Insee avaient réalisé conjointement une étude sur la fréquentation et la tarification de la restauration scolaire, en vue d'une refonte des tarifs et des aides versées aux familles. En 2025, le Conseil départemental souhaite que les résultats de cette étude soient actualisés afin de décrire les facteurs expliquant les disparités de fréquentation des cantines scolaires, parmi lesquels le revenu des parents. L'étude sera complétée par une analyse de l'effet redistributif des aides versées, mesuré par la baisse du taux d'effort consenti par les familles.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2026)**

D12 : Emplois des étudiants

La région Île-de-France, reconnue pour son attractivité et son dynamisme en matière d'enseignement supérieur, accueille un nombre croissant d'étudiants, avec une augmentation

notable de ses effectifs ces dernières années. Cette croissance s'accompagne de défis liés aux conditions de vie et de financement des études, où le budget et les ressources des étudiants jouent un rôle central. Dans ce contexte, une étude approfondie sur les emplois occupés par les étudiants permettra de mieux comprendre les différentes formes d'activité durant leurs études, qu'il s'agisse d'emplois liés à leur formation (stages, apprentissage) ou de jobs étudiants plus généralistes. À partir des données du recensement de la population, cette analyse contribuera à éclairer les interactions entre études et emploi, ainsi que leur impact sur les parcours professionnels et les conditions de vie des étudiants en Île-de-France.

► **Produit attendu : Insee Flash (T2 2026)**

D13 : Jeunes enfants et mode de garde

Partenariat : Ctrad

L'arrivée d'un enfant dans une famille et sa garde éventuelle jusqu'à l'entrée à l'école donnent lieu au versement de prestations familiales par les CAF, regroupées dans la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Cette aide comprend une prime à la naissance ou à l'adoption, une allocation de base et le complément de libre choix du mode de garde (CMG), ou à défaut la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Le CMG couvre trois modes de garde : l'accueil chez un assistant maternel agréé par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la garde à domicile ou l'accueil dans une micro-crèche. L'accès des familles à ces différents modes de garde est très variable selon les territoires. La baisse continue de la natalité depuis une dizaine d'années s'accompagne d'une baisse du nombre d'enfants à garder et a donc un effet sur les tensions locales, a priori à la baisse. Mais cela dépend aussi de l'évolution de l'offre d'équipements. Les analyses envisagées portent donc sur l'accès localisé aux modes de garde hors du domicile, en combinant les données des CAF sur les allocataires et celles de l'Insee sur l'offre d'équipements (fichier BPE).

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

D14 : Effet des séparations sur la santé des Franciliens

Partenariat : ORS

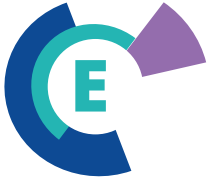
L'ORS Île-de-France a lancé une étude approfondie des effets de la séparation d'un couple sur sa santé, à partir d'une source inédite dénommée « EDP-Santé » et construite par la Drees, consistant en un enrichissement de l'échantillon démographique permanent (EDP) de l'Insee par les données du système national des données de santé (SNDS). L'ORS a souhaité bénéficier de l'expertise de l'Insee Île-de-France en matière d'analyse des séparations à partir de l'EDP afin de réaliser une étude conjointe. Le SNDS fournit notamment des données exhaustives sur le recours aux soins (consultations et prescriptions médicales) des personnes avant et après leur séparation.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2027)**

D15 : Détenteurs de haut patrimoine en Île-de-France (exploitation de l'enquête Histoire de vie et patrimoine)

En 2021, l'Insee avait publié une étude sur les hauts patrimoines détenus par les Franciliens. Les « hauts patrimoines », définis comme les 10 % les plus élevés au niveau national, ont été analysés à travers leur localisation géographique, leur profil mais également le type de patrimoine détenu (valeurs mobilières et immobilières). L'objectif de l'étude sera d'apporter un nouvel éclairage sur le patrimoine des Franciliens en mobilisant le dernier millésime de l'enquête Histoire de vie et patrimoine (2023).

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2026)**



Publications en 2025

Les Jeux de Paris 2024 renforcent l'attractivité touristique de Paris et de l'Île-de-France

Insee Analyses Île-de-France n° 214 - Novembre 2023

En accueillant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JO) de 2024, Paris a contribué à défendre les valeurs de l'économie et à faire rayonner la France à l'international. Sur l'ensemble de l'année 2024, la fréquentation touristique, portée par les plateformes de location, a progressé. La dépense moyenne par nuitée des touristes venus assister aux JO est sensiblement plus élevée qu'en 2022 (+22 %), hors dépenses directes liées aux JO (billetterie, etc.). Les visiteurs venus de destinations long-courriers affirment les dépenses les plus élevées par nuitée durant les JO et la plus forte progression, au regard des visiteurs européens. Le niveau de satisfaction est particulièrement élevé pour les épreuves sportives, avec des appréciations proches pour tous les continents.

► L'évolution mensuelle du nombre de nuitées des touristes non résidents, par type d'hébergement marchand en 2023 et 2024, en Île-de-France

► L'attractivité touristique de Paris et de l'Île-de-France en 2024

► L'attractivité touristique de Paris et de l'Île-de-France en 2024

En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti

Contexte national

Pour de réajuster l'analyse en ce qui concerne les évolutions conjuguées de l'activité économique et du pouvoir d'achat, nous nous sommes appuyés sur les données de l'Insee relatives à la France entière. Les données de l'Insee relatives à l'Île-de-France sont présentées en annexe.

► A. Contribution à la croissance du PIB des dépenses des particuliers

► B. Évolution du pouvoir d'achat des ménages

► C. Évolution du PIB

► L'attractivité en France de destinations long-courriers

► L'attractivité en France de destinations long-courriers

► L'attractivité en France de destinations long-courriers

Insee Analyses Île-de-France

N° 195 - Janvier 2025

[En Île-de-France, trois enfants mineurs sur dix vivent dans une famille monoparentale ou recomposée](#)

N° 196 - Janvier 2025

[Niveau de vie, logement : en Île-de-France, lors d'une séparation, les femmes sont davantage pénalisées](#)

N° 197 - Février 2025

[Où les Parisiens sont-ils nés ?](#)

N° 198 - Février 2025

[Les ménages agricoles dirigeant une exploitation en Île-de-France disposent d'un revenu moyen de 81 080 euros en 2020](#)

N° 199 - Février 2025

[Un emploi salarié de province sur cinq dépend d'un centre de décision francilien](#)

N° 200 - Avril 2025

[Les créateurs d'entreprise en Île-de-France en 2022 - Plus d'un tiers des créateurs d'entreprise franciliens ont moins de trente ans](#)

N° 201 - Mai 2025

[Projections de ménages : 570 000 ménages supplémentaires en Île-de-France d'ici 2050](#)

N° 202 - Mai 2025

[Projections de ménages : une baisse à Paris et une croissance assez soutenue dans le reste de la région d'ici 2050](#)

N° 203 - Juin 2025

[Développement durable : les Franciliens jettent moins d'ordures ménagères qu'en 2011 et trient davantage leurs déchets](#)

N° 204 - Juin 2025

[Ménages agricoles vivant en Île-de-France : des écarts de PIB et de revenus importants selon les territoires de résidence en 2020](#)

N° 205 - Juin 2025

[Les activités créatives et sportives au cœur des emplois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024](#)

N° 206 - Juillet 2025

[Les zones d'activité économique de la Seine-et-Marne : un tissu économique diversifié](#)

N° 207 - Septembre 2025

[Près d'un million d'emplois salariés dans les quartiers de gare du Grand Paris Express](#)

N° 208 - Septembre 2025

[Sortants précoces du système scolaire : 5,5 % des jeunes Franciliens, 2 points en dessous du taux national](#)

N° 209 - Septembre 2025

[Plus d'une start-up française sur trois est localisée en Île-de-France](#)

N° 210 - Octobre 2025

[Les industries de la santé en Île-de-France : portrait d'une filière stratégique](#)

N° 211 - Novembre 2025

[Les start-up en Île-de-France : une forte dynamique de l'emploi](#)

N° 212 - Novembre 2025

[Les Jeux de Paris 2024 renforcent l'attractivité touristique de Paris et de l'Île-de-France](#)

N° 213 - Décembre 2025

[Saint-Quentin-en-Yvelines : un pôle d'emploi majeur au cœur d'un territoire en mutation](#)

N° 214 - Décembre 2025

[Paris - Charles de Gaulle : des retombées économiques majeures pour les territoires environnants](#)

Insee Conjoncture Île-de-France

N° 52 - Janvier 2025

[Les Jeux Olympiques et Paralympiques dynamisent l'économie francilienne au troisième trimestre 2024](#)

N° 53 - Mars 2025

[Au quatrième trimestre 2024, l'économie francilienne est atone](#)

N° 54 - Juin 2025

[Bilan économique 2024 - Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 profitent à l'économie francilienne](#)

N° 55 - Juin 2025

[Au premier trimestre 2025, l'économie francilienne se replie](#)

N° 56 - Septembre 2025

[Au deuxième trimestre 2025, l'économie francilienne se contracte à nouveau alors que l'emploi résiste](#)

Insee Flash Île-de-France

N° 98 - Janvier 2025

[En Île-de-France, une baisse du pouvoir d'achat des salaires du secteur privé entre 2021 et 2023, notamment pour les cadres](#)

N° 99 - Mars 2025

[Une féminisation croissante des métiers en Île-de-France](#)

N° 100 - Mars 2025

[Bilan démographique 2024 de l'Île-de-France : deux fois plus de naissances que de décès](#)

N° 101 - Mai 2025

[L'Essonne : un portrait de ses habitants](#)

N° 102 - Juillet 2025

[En Île-de-France, les couples les plus modestes se séparent davantage que les plus aisés](#)

N° 103 - Août 2025

[Après huit ans de hausse quasi continue, le marché immobilier francilien recule depuis 2022](#)

N° 104 - Août 2025

[La moitié des familles franciliennes bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire](#)

N° 105 - Octobre 2025

[Un établissement industriel francilien sur deux s'engage pour réduire son impact sur l'environnement](#)

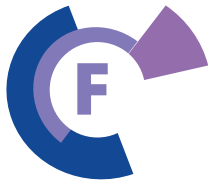
N° 106 - Décembre 2025

[Populations de référence au 1^{er} janvier 2023 : 12 463 067 habitants en Île-de-France](#)

Insee Première

N° 2072 - Septembre 2025

[Moins de déplacements touristiques interrégionaux pendant les Jeux olympiques et paralympiques](#)



Coordination des travaux d'études en région : le CRIES d'Île-de-France



Le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France est une instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales, placé sous l'égide du Préfet de région et de la Région. Il est coanimé par le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) et la Direction régionale de l'Insee.

Le CRIES rassemble une soixantaine de membres : représentants de l'État, de la Région, des quatre collèges du Ceser et de diverses institutions publiques et parapubliques. Il organise des colloques et des rencontres thématiques, met en place des groupes de travail méthodologiques et examine les projets d'enquêtes de ses membres. En fin d'année, le CRIES réunit tous ses membres lors de son assemblée plénière, au cours de laquelle les attentes, besoins et thématiques sont discutés, permettant d'élaborer le programme de travail de l'année suivante.

En 2026, le CRIES organisera trois évènements sur :

- l'impact du télétravail en Île-de-France ;
- les constructions neuves et le marché du logement en Île-de-France ;
- le vieillissement de la population.

Les besoins des départements et des services publics de disposer d'informations synthétiques sur les populations vulnérables sont croissants. Un groupe de travail sur la conjoncture sociale a été mis en place par le CRIES en 2024. Il rassemble 21 acteurs : les 7 conseils départementaux de la région et la ville de Paris, plusieurs services déconcentrés de l'État (Drihl, Drieets), l'Insee et d'autres organismes publics et parapublics comme l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), l'Agence régionale de santé, l'Observatoire régional de santé, la Chambre de commerce et d'industrie, la Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad) de la Caisse d'allocations familiales, France Travail, l'Institut Paris Region, et les trois rectorats de la région académique.

La mission du groupe est de faire le point sur le partage et l'usage des informations sociales, d'inventorier les données disponibles, d'identifier les mailles géographiques pertinentes et la fréquence de mise à jour des indicateurs, et de proposer une maquette de tableau de bord pour suivre la situation sociale.

En 2025, le groupe de travail a animé six ateliers thématiques, qui ont permis d'identifier une liste d'environ 90 indicateurs jugés pertinents :

- contexte territorial (15 indicateurs) ;
- santé (15 indicateurs) ;
- hébergement & logement (18 indicateurs) ;
- autonomie (17 indicateurs) ;
- enfance/famille/jeunesse en danger (15 indicateurs) ;
- minima sociaux & insertion (11-21 indicateurs).



En 2026, le CRIES a souhaité prolonger le mandat de ce groupe de travail afin que soit précisée la feuille de route de déploiement du tableau de bord. Cette feuille de route a pour ambition de constituer une garantie de mise en œuvre.

En 2025, le CRIES a organisé deux rencontres :

Vendredi 28 mars 2025 – Une demi-journée consacrée aux « Impacts contrastés sur le tourisme en Île-de-France : quels enseignements retirer des JOP ? »

La rencontre a permis de dresser un bilan croisé du tourisme en Île-de-France pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, à partir de sources institutionnelles et statistiques convergentes. Les interventions ont porté sur les évolutions de la fréquentation touristique, les dynamiques territoriales, les flux de visiteurs, ainsi que sur l'offre, la demande et les prix des hébergements touristiques, en mobilisant notamment des analyses de l'Insee, de l'Apur, d'Atout France et de Choose Paris Region.



L'ensemble des échanges a mis en évidence une forte cohérence des diagnostics et permis de dégager les premiers enseignements des JOP 2024 pour l'attractivité régionale.

Jeudi 11 septembre 2025 – Une journée complète consacrée au « Grand Paris Express, vecteur de développement économique pour l'Île-de-France »

La rencontre a été consacrée au rôle du Grand Paris Express comme levier de développement économique et territorial. Une première séquence a mis en évidence l'importance des interconnexions, de l'intermodalité et des gains d'accessibilité pour soutenir la dynamique économique, ainsi que les évolutions du tissu productif et de l'équilibre emploi/population autour des gares, à partir d'analyses menées notamment par Île-de-France Mobilités, la Driat, l'Apur et l'Insee. Une table ronde a permis de confronter visions institutionnelles et attentes des entreprises sur les leviers et freins à la dynamique économique.

La seconde partie a porté sur les dynamiques territoriales, les stratégies foncières et les outils de suivi des transformations locales, avec un focus sur l'Observatoire des quartiers de gare, les dispositifs de data-visualisation et les effets du GPE sur les mobilités locales. Les échanges ont souligné le rôle des opérateurs publics et des stratégies foncières pour accompagner le développement économique, avec les contributions de l'Observatoire régional du foncier, de l'Institut Paris Region et de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF).

L'ensemble des interventions a confirmé la richesse des travaux partenariaux et le rôle central du Grand Paris Express comme catalyseur des transformations économiques et territoriales.

Retrouvez toutes les informations sur <http://www.cries-idf.fr/>





Travaux d'ordre méthodologique ou exploratoire

En 2026, la direction régionale de l'Insee Île-de-France poursuivra son rôle d'expertise méthodologique pour accompagner les transformations majeures de la région. Son action s'articulera principalement autour de deux axes :

1. La poursuite de la mobilisation de ses travaux méthodologiques pour le suivi des quartiers de gare du Grand Paris Express ;
2. L'exploration de nouvelles sources de données et le développement de méthodes avancées en soutien à des projets d'études (appariements statistiques, calage sur marge, estimation sur petits domaines).

Ces travaux s'appuient sur des méthodes documentées pour être reproductibles, adaptées aux problématiques spécifiques des territoires franciliens.

G1/ Accompagnement méthodologique pour décrire les caractéristiques socio-démographiques et économiques des quartiers de gare du Grand Paris Express

En 2026, l'Insee Île-de-France poursuivra son accompagnement de l'Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express, en collaboration avec l'Apur. Cette contribution porte à la fois sur la production annuelle d'indicateurs, qui alimentent les mises à jour du site de data-visualisation, ainsi que les monographies publiées pour chaque quartier de gare.

Les travaux méthodologiques engagés autour de la production des indicateurs sur les quartiers de gare du Grand Paris Express constituent à la fois une innovation et un défi méthodologique majeur : les quartiers de gare reposent en effet sur un zonage spécifique, non standard, nécessitant des développements ad hoc afin de garantir la robustesse, la comparabilité et la reproductibilité des indicateurs produits. La méthodologie développée sécurise la chaîne de production et permet le suivi dans le temps des dynamiques territoriales.

En 2026, une étude partenariale analysant des évolutions démographiques des 68 quartiers de gare sera conduite à partir de certains de ces indicateurs.

Par ailleurs, sera poursuivi le partenariat initié fin 2025 avec le Cesaer, laboratoire de recherche rattaché à l'Inria et lauréat d'un appel à projet de la Société du Grand Paris, pour évaluer les impacts du Grand Paris Express sur les marchés immobiliers et les dynamiques résidentielles. La méthodologie permettant la production d'indicateurs sur le périmètre des quartiers de gare du Grand Paris Express sera appliquée sur d'autres quartiers de gare aux caractéristiques semblables, afin de pouvoir procéder à des comparaisons.



☰ Explorer les lignes

14 Ligne 14 <

15 Ligne 15 Est <

15 Ligne 15 Ouest <

15 Ligne 15 Sud <

16 Ligne 16 <

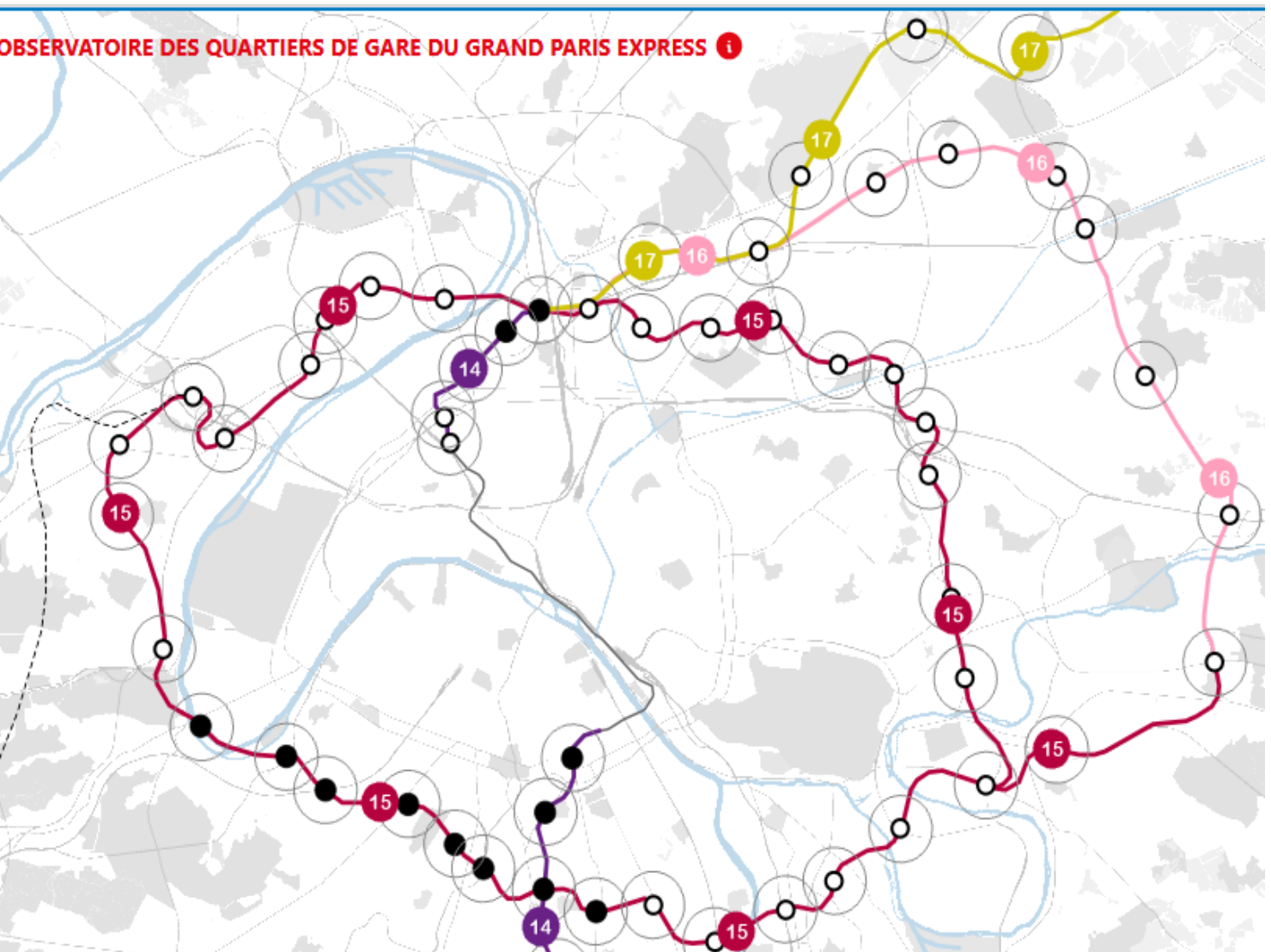
17 Ligne 17 <

18 Ligne 18 <

G2/ Travaux méthodologiques pour des projets structurants ou nouveaux

En 2026, la direction régionale cherchera par ailleurs à exploiter des sources de données inédites ou nouvellement disponibles et en développant des méthodes statistiques adaptées :

- Enquêtes « Histoire de vie et patrimoine » et « Sans domicile » : ces deux enquêtes, mobilisées sur le territoire de l'Île-de-France, permettront d'affiner les analyses sur les inégalités sociales et les conditions de vie, en utilisant des méthodes de calage sur marge ou d'estimation sur petits domaines pour des résultats précis à des échelles fines ;
- Appariement OLAP-Fidéli : une étude sur le lien entre loyer et revenu des ménages à Paris sera publiée en 2026. Ce travail s'appuie sur un appariement méthodologique statistique inédit, qui fera l'objet d'un document de travail détaillant la méthode et ses applications ;
- Analyse des trajectoires professionnelles des bénéficiaires des clauses sociales d'insertion dans les contrats avec la Solideo, en charge de bâtir les infrastructures pour les JOP 2024 : grâce à un appariement avec les bases de données issues des déclarations sociales nominatives (DSN) auprès de l'Urssaf, fondé sur le code statistique non signifiant (CSNS), la possibilité a été ouverte de suivre la trajectoire professionnelle de ces bénéficiaires. Une publication est prévue au deuxième trimestre 2026.





Le Conseil & Expertise

L'Insee entretient des relations étroites et multiformes avec les acteurs publics régionaux. Au-delà des études conjointes menées en partenariat et donnant lieu à des publications communes, ses interactions avec les collectivités locales sont riches et variées. Que ce soit avec les communes, partenaires incontournables pour la collecte du recensement de la population, ou avec les régions, départements et intercommunalités, l'Insee accompagne activement la diffusion et l'appropriation des données statistiques. Ses interventions prennent des formes diversifiées, adaptées aux besoins des territoires et des politiques publiques, traduisant un engagement actif au service des territoires.

La direction régionale de l'Insee s'implique pleinement aux côtés de ses partenaires, en participant à des groupes de travail, des observatoires, des instances d'expertise ou encore de réflexions stratégiques. Ces collaborations permettent d'enrichir les débats et de produire des rapports éclairés. En réponse aux demandes des acteurs économiques et territoriaux, l'Insee sélectionne, analyse et interprète les données statistiques, tout en prodiguant des conseils pour leur utilisation optimale. Dans le cadre des politiques publiques locales et régionales, il apporte des contributions statistiques essentielles pour éclairer les enjeux majeurs, comme ceux liés aux Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE), à la politique de la ville ou aux Territoires d'industrie.

En 2026, l'Insee Île-de-France poursuivra sa mission de conseil et d'expertise. Parmi les priorités figurent :

- l'accompagnement de la mise en place des OTLE, en partenariat avec l'Institut Paris Region, afin d'offrir aux acteurs locaux des analyses approfondies sur les dynamiques résidentielles étudiantes ;
- un soutien renforcé aux élus locaux, avec des interventions prévues dans une dizaine de mairies, comme chaque année, ainsi qu'une réponse adaptée aux sollicitations des collectivités et des acteurs publics ;
- la promotion proactive des outils statistiques, notamment à travers un webinar dédié pour présenter aux acteurs régionaux les nouvelles ressources mises à leur disposition. L'objectif est de faciliter l'accès à des données actualisées et à des analyses sur mesure, répondant aux besoins spécifiques des territoires.

Ces initiatives visent à renforcer la culture statistique, à soutenir la décision publique et à faire des travaux de l'Insee un levier concret et durable pour les politiques régionales et locales.



Les actions de conseil et d'accompagnement des acteurs publics prévues pour 2026 s'inscrivent dans la continuité de celles menées en 2025. L'Insee Île-de-France a réalisé près de 50 interventions auprès des acteurs publics régionaux, couvrant un large éventail de thématiques : organisation et impact des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, emploi, logement, dynamiques économiques et touristiques, ou encore aménagement territorial et infrastructures (comme la plateforme de Roissy). Parmi les interventions, on peut citer :

- des auditions devant l'Assemblée nationale et la Cour des comptes sur l'organisation et l'héritage des JOP ;
- des interventions à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), au Ceser, ou lors d'une conférence de l'Urssaf ;
- la participation à des instances partenariales, telles que le Groupe de travail des conjoncturistes de la préfecture de région.



Saint-Quentin-en-Yvelines : un pôle d'emploi majeur au cœur d'un territoire en mutation



Insee Analyses Île-de-France • n° 213 • Décembre 2025



En 2022, Saint-Quentin-en-Yvelines rassemble 234 000 habitants sur 119 km², soit 16 % de la population yvelinoise. Ce territoire se positionne comme un poumon économique des Yvelines, réunissant 25 % des emplois du département. Il représente au niveau régional un pôle d'emplois très qualifiés, avec un positionnement fort en recherche et développement et dans l'industrie. Le territoire présente néanmoins des contrastes, avec un déséquilibre est-ouest sur le plan de l'activité et des revenus. L'arrivée, en 2030, de la ligne 18 du Grand Paris Express, qui reliera Saint-Quentin-en-Yvelines au pôle universitaire de Paris-Saclay et à la gare d'Orly, renforce encore ses perspectives de développement.

Située au cœur de l'ouest français, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines incarne les paradoxes du développement métropolitain en Île-de-France. Héritière des « villes nouvelles » des années 1970, elle se distingue par un tissu économique diversifié et un secteur industriel encore très présent. Pôle d'emploi en croissance, elle accueille de grandes entreprises, des centres de recherche et plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

de Saint-Quentin-en-Yvelines, stabilisée depuis 2016, résident 51 000 habitants encadré 1. En 1975, trois ans après la création officielle de la ville nouvelle, sa population englobée dans ce même territoire est multipliée par deux et atteint 109 000 habitants. En 1990, le nombre d'habitants a encore quasiment doublé pour atteindre 204 000 habitants. Depuis 1999, cette dynamique s'essouffle avec une croissance démographique de l'agglomération qui ralentit.

engrossement. Les flux migratoires, autrefois exorbitants (+9,6 % par an pour le solde migratoire entre 1968 et 1975), affichent depuis 1990 un léger déficit, freinant la progression de la population malgré un solde naturel, écart entre les naissances et les décès, positif, en diminution lui aussi.

Avec 234 000 habitants en 2022, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines regroupe aujourd'hui

Cependant, ce dynamisme économique coexiste avec des réalités sociales et démographiques un peu plus fragiles. Les départements locaux rappellent que l'essor de l'agglomération ne profite pas de manière uniforme à l'ensemble du territoire. Pour autant, son développement reste soutenu et favorisé par la ligne 18 du Grand Paris Express devrait encore renforcer cette trajectoire. Saint-Quentin-en-Yvelines confirme ainsi son rôle de moteur d'innovation et d'aménagement dans la métropole francilienne.

De l'émergence d'une ville nouvelle dynamique à sa maturité

En 1968, dans le périmètre actuel de ce qui deviendra la communauté d'agglomération

Encadré 1 - Brève histoire de Saint-Quentin-en-Yvelines

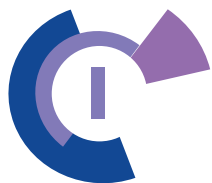
À la fin des années 1960, le territoire qui formera Saint-Quentin-en-Yvelines compte un peu plus de 51 000 habitants. En 1971, l'État crée l'Établissement public d'aménagement (EPAD) pour piloter les fondations de la ville nouvelle. Le périmètre est fixé en 1972 : onze communes - Bois-d'Arcy, Coignières, Blancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-le-Hampois, Maurepas, Montigny-Le Bretonneux, Plaisir, Triages et Voisins-le-Bretonneux - entourent autour de cette ancienne commune urbaine.

En 1983, quatre communes - Bois-d'Arcy, Coignières, Maurepas et Plaisir - quittent pour rejoindre la ville nouvelle, qui se réorganise alors autour de sept membres lors de sa création du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) en 1984. L'année qui voit l'ouverture de la ligne 18 du Grand Paris Express se renforce, l'EPAD y crée la place, en 2004, à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. En 2016, Coignières, Maurepas et Plaisir rejoignent l'ensemble, rejointes par Les Clayes-sous-Bois et Villepreux, portant l'agglomération à douze communes.

Aujourd'hui, Saint-Quentin-en-Yvelines dispose d'un ensemble d'habitants qui s'est enrichi, après le franchissement de l'actuelle barre de 200 000, et qui aura atteint les 234 000 habitants au 1^{er} janvier 2026, au 7^e des départements, des retours et d'un poids urbain solide, l'une des agglomérations majeures de l'ouest francilien.

Les interventions réalisées en 2025 ont ainsi concerné un large spectre d'acteurs, allant des collectivités locales aux services déconcentrés de l'État, en passant par des opérateurs économiques majeurs.

En 2025, l'Insee a également saisi l'occasion de la cérémonie d'inauguration de ses nouveaux locaux pour réaffirmer son ancrage territorial et scientifique. À cette occasion, une étude inédite intitulée « Saint-Quentin-en-Yvelines : un pôle d'emploi majeur au cœur d'un territoire en mutation » a été présentée aux acteurs publics régionaux. Cette analyse met en lumière les enjeux socio-économiques de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, territoire d'implantation historique de la direction régionale depuis les années 1980.



La culture statistique

Afin d'aller au-devant de tous les publics et renforcer le caractère pédagogique de ses missions, l'Insee mène également des actions spécifiques à destination du monde éducatif, couvrant tous les niveaux scolaires. En 2025, la direction régionale a organisé un webinaire à destination des enseignants afin de promouvoir la compétition européenne de statistiques destinée aux élèves de première et terminale. Elle a également organisé plusieurs sessions d'accueil de stagiaires de seconde et de troisième, structurées autour d'un programme visant à leur faire découvrir la diversité des travaux menés à l'Insee et à les initier à la production statistique (élaboration de questionnaires, analyses). La direction régionale a, par ailleurs, reçu une classe de première STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) pour présenter les métiers et activités de l'institut et faire découvrir concrètement l'analyse statistique appliquée aux enjeux économiques et sociaux.

Dans le cadre d'une collaboration avec le Conseil départemental des Yvelines, l'Insee a participé à la présentation en collège des métiers du territoire, avec comme fil rouge la transition écologique, illustrant comment les travaux de l'Institut contribuent aux Objectifs de développement durable (ODD).

La direction régionale a également été associée, sous l'égide de la direction générale, à une collaboration avec la Cité de l'économie (Citéco) pour concevoir des mallettes pédagogiques destinées aux jeunes publics. Elle a, en outre, participé activement au challenge de data-visualisation organisé par l'ensemble des IUT proposant un cursus BUT Sciences de la donnée. La direction régionale a, en particulier, contribué à l'élaboration du sujet. Des prises de contact ont été établies avec le rectorat de Créteil afin d'accompagner une classe CHAM (Classe à horaires aménagés en sciences et mathématiques), ouvrant la voie à une collaboration effective en 2026.

L'Insee Île-de-France développe également des collaborations avec l'université, notamment à travers un partenariat structurant avec l'Université Paris-Saclay et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans ce cadre, la direction régionale dispense un enseignement d'une cinquantaine d'heures au sein d'un master, portant sur les méthodes d'enquête et les outils statistiques.

Ces actions seront encore renforcées et étendues en 2026. Des coopérations seront développées afin de proposer une offre pédagogique en direction des enseignants, des chefs d'établissement et des personnels encadrants. Il s'agira de leur permettre d'accompagner au mieux les jeunes générations dans l'appréhension des données et concepts fondamentaux en matière économique, sociale et démographique, et de faire connaître aux élèves l'univers des statistiques appliquées à des problématiques contemporaines de la vie économique et sociale.

Plusieurs initiatives sont déjà prévues avec le rectorat de Versailles, le rectorat de Créteil ainsi qu'avec le Comité régional pour l'enseignement catholique (CREC), afin



de toucher l'ensemble des publics scolaires et de renforcer la diffusion des connaissances statistiques à tous les niveaux.

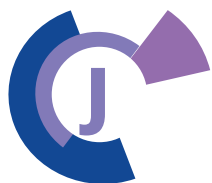
L'accueil de stagiaires de seconde et de troisième se poursuivra également, leur permettant de découvrir concrètement le fonctionnement de l'Insee et la mise en œuvre des méthodes statistiques appliquées aux enjeux économiques et sociaux. Le webinaire annuel sera reconduit pour promouvoir la compétition européenne de statistiques, et d'autres sessions interactives permettront de présenter des outils pédagogiques et statistiques innovants aux enseignants et aux élèves.

Les collaborations avec les organismes d'enseignement supérieur, comme les universités partenaires, les IRA, Citéco et

les IUT, continueront de valoriser les méthodes d'enquête et la data-visualisation, renforçant la place des statistiques dans la formation des futurs citoyens et professionnels.

L'ensemble de ces initiatives vise à consolider la culture statistique, à stimuler la curiosité des jeunes et à préparer les élèves et étudiants à une lecture éclairée des enjeux économiques et sociaux, tout en assurant un accompagnement structuré et durable des acteurs éducatifs. Elles ont vocation à s'inscrire dans un cadre partenarial renforcé, qui devrait se traduire par la signature d'une convention avec le rectorat de région et les trois rectorats d'académie, en articulation avec la convention-cadre signée en 2023 entre l'Insee et le ministère de l'Éducation nationale.





Autres publications

Chiffres-clés (annuel)

Partenariat : Crocis, L'Institut Paris Region

Cette brochure rassemble les principaux indicateurs socio-économiques de la région. Elle paraît en mai ou juin et elle est disponible sur le site de la [CCI](#), de [L'Institut Paris Region](#) et de [l'Insee](#).

Paris Region Key Figures (annuel)

Partenariat : Chose Paris Region, Crocis, L'Institut Paris Region

Cette brochure, en version anglaise, présente de manière synthétique les grandes caractéristiques économiques et sociales de la région Île-de-France et permet notamment de la situer par rapport aux grandes régions européennes et mondiales. Elle paraît au deuxième trimestre et est disponible sur le site de Choose Paris Region, de la [CCI](#), de [L'Institut Paris Region](#) et de [l'Insee](#).

L'essentiel sur... l'Île-de-France

[L'essentiel sur...](#) se compose de données clés, d'un jeu de questions-réponses apportant des éclairages plus spécifiques, des précisions méthodologiques et des liens vers des publications récentes de l'Insee pour aller plus loin.



Communication, actualités

- Voir [l'offre de l'Insee dans votre région](#)
- [Communiqués de presse régionaux](#)
- Lettre d'information mensuelle [Insee Île-de-France actualités](#)
- Site www.insee.fr
- Tweets de l'Insee Île-de-France sur le [fil X Insee Île-de-France](#)
- Posts sur le [compte institutionnel LinkedIn](#)



Annexe

Lexique des sigles utilisés

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Apur : Atelier parisien d'urbanisme
BPE : Base permanente des équipements
CAF : Caisse d'allocations familiales
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
Cesaer : Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux
Ceser : Conseil économique, social et environnemental régional
COP : Conférence des Parties
CRIES : Comité régional pour l'information économique et sociale
Crocis : Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services (de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France)
Ctrad : Cellule Technique de Réflexion et d'Aide à la Décision
DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Service statistique de l'éducation nationale)
Drees : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social)
Driaaf : Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Drieat : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
Drieets : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Drihl : Direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement
DSN : Déclaration sociale nominative
EDP : Échantillon démographique permanent (Insee)
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
EPT : Établissement public territorial
Fidéli : Fichier démographique des logements et des individus (Insee)
Filosofi : Fichier localisé social et fiscal (Insee)
Flores : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Insee)
GPE : Grand Paris Express
Igas : Inspection Générale des Affaires Sociales
MGP : Métropole du Grand Paris
OCS GE : Occupation du sol à grande échelle (IGN)
Olap : Observatoire des Loyers de l'agglomération parisienne
OREF : Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation
ORS : Observatoire régional de la santé
OTLE : Observatoires territoriaux du logement étudiant
PME : Petites et moyennes entreprises
QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville
SDES : Service des données et des études statistiques
SDRIF-E : Schéma directeur de la Région Île-de-France environnemental
SED : Service des études et de la diffusion (des directions régionales de l'Insee)
SES : Service statistique (des directions régionales de l'Insee)
Sgapp : Secrétariat général aux politiques publiques (Préfecture de région)
SNDS : Système national des données de santé
Solideo : Société de livraison des ouvrages olympiques
SRHH : Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
SSM : Service statistique ministériel
TOL : Territorialisation de l'offre de logements
Urssaf : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Programme d'action régionale 2026-2027

Insee Île-de-France

Retrouvez nos publications sur
insee.fr



© Insee 2026

Crédits photos :
© Stock.adobe.com
© GettyImages
© Pexels.com
© MEFSIN
© Insee

